

PASS Dentaire

L'équipe PASS dentaire



Dentiste



Assistant dentaire



Des consultations dentaires



Quand ?

Sur rendez-vous :

- le mercredi



Prise de rendez-vous

- après évaluation de l'infirmier
- par la secrétaire à l'accueil de la PASS



La PASS dentaire se situe au sein de la clinique, pour y accéder, se présenter à l'accueil.

(15 Fossés Saint Julien 14000 CAEN)



PASS FHM :

**51 Rue Gémare,
14000 CAEN**



Tél : 02.31.38.50.96

Mail : pass@fondation-misericorde.fr

Arrêts transports en commun :
Place de la Mare / Fossés Saint Julien /
Quatrans

Antenne PASS au CHU de Caen :

**Avenue de la Côte de Nacre
14000 CAEN**

Situé à proximité du service social

Tél : 02.31.06.51.33

Mob : 06.86.85.44.19

Mail : pass-antennechu@chu-caen.fr

Flyer PASS - mise à jour 07/2026

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

PASS

FONDATION HOSPITALIÈRE DE LA MISÉRICORDE
Établissement privé d'intérêt collectif



La PASS de la Fondation hospitalière de la Miséricorde

**vous accueille et vous accompagne
vers les soins**



L'équipe de la PASS est une équipe sanitaire et sociale qui est là pour vous aider

Médecin



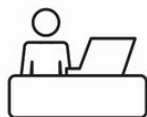
Assistants de service social



Infirmiers



Cadre de santé et secrétaire



Pour aider qui ?

Toutes les personnes qui se trouvent en difficulté, avec un problème de santé et/ou d'accès aux soins et/ou sans couverture sociale



Quand nous voir ?

A la FHM :

Du Lundi au Vendredi
- de 9h00 à 11h30 avec ou sans rendez-vous
(sauf le jeudi matin)
- de 14h00 à 17h00 avec rendez-vous

A l'antenne du CHU :

Du lundi au vendredi
- de 14h00 à 17h00
avec ou sans rendez-vous

vous
Uniquement pour les patients sortant du CHU (hospitalisation, consultation, urgences)



Quand nous appeler ?

A la FHM :

Du Lundi au Vendredi
- de 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00
Tél : 02.31.38.50.96

A l'antenne du CHU :

Du Lundi au Vendredi
- de 14h00 à 17h00
Tél : 02.31.06.51.33
Mob : 06.86.85.44.19



A la FHM :

Après avoir été reçu à l'accueil par la secrétaire nous vous proposons :



Une évaluation sanitaire par un infirmier

et



une évaluation sociale par un assistant de service social



Puis, en fonction du besoin une consultation avec un médecin peut être programmée



Des consultations médicales



Sur rendez-vous

